

Comment encourager les PME à s'impliquer dans le développement de leur territoire ?

Les débats du 15 avril dernier ont démontré que le renforcement des liens entre entreprises et territoires est un tremplin pour la mise en œuvre du développement durable et ce pour chacune des deux parties. La mutualisation des démarches avec les partenaires locaux (entreprises, collectivités territoriales) peut être un moyen efficace de contourner les obstacles du développement durable pour les PME. Aussi la CCIP Hauts-de-Seine propose-t-elle plusieurs pistes pour rapprocher les enjeux des PME de ceux de leur territoire.

Aider les PME à anticiper leurs besoins en ressources humaines

L'enquête révèle que 3 dirigeants de PME sur 10 mentionnent le bouche à oreille ou les candidatures spontanées comme modes de recrutement. Ces pratiques induisent que la démarche de recrutement de l'entreprise n'est pas ciblée sur ses besoins en compétences, ou suffisamment anticipée. Pourtant, mieux définir leurs besoins et leurs attentes, permettrait aux PME d'anticiper les mutations à venir et de s'inscrire dans une logique de développement durable.

Les diagnostics RH

La CCIP Hauts-de-Seine propose, aux dirigeants et responsables ressources humaines de PME d'améliorer la gestion des salariés de leur entreprise, à travers le diagnostic RH. Il permet d'évaluer les besoins et les attentes, les pratiques existantes et propose axes d'amélioration, solutions personnalisées et accompagnement à leur mise en œuvre.

Encourager les PME à s'appuyer sur les atouts de leur territoire

Le label de conciergerie d'entreprises PRÉDICI

Afin de faire bénéficier aux commerçants d'un territoire de la proximité de salariés, la CCIP a créé en 2008 un dispositif innovant de labellisation de conciergeries d'entreprises de proximité. Sur le marché émergent des services aux salariés, PRÉDICI, l'autre conciergerie, facilite le lien entre les salariés et le tissu commercial local. Sous l'égide de la collectivité locale et de la CCI, les conciergeries labellisées s'engagent à diffuser des produits et des prestations provenant majoritairement des commerces et services implantés sur le territoire.

Les réseaux d'entreprises favorisent la mutualisation des moyens, le développement des relations économiques, et par là l'ancrage territorial des entreprises. La CCIP Hauts-de-Seine anime sur le département plusieurs réseaux d'entreprises (Réseau de l'Image, Réseau PLATO), qui permettent aux PME du territoire de mieux se connaître, de partager leur savoir-faire et expertise, d'améliorer leurs compétences dans leurs domaines professionnels.

Accompagner les PME dans une réflexion globale sur les enjeux liés aux déplacements

L'enquête révèle que 9 dirigeants de PME sur 10 ne connaissent pas la démarche de PDE (Plan de Déplacement Entreprise), alors que 20% d'entre eux estiment que leur entreprise est mal desservie par les transports en commun. Le PDE, qui vise à optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles en favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, présente de nombreux avantages pour les entreprises, les salariés et la collectivité.

Les démarches de PDIE

La CCIP Hauts-de-Seine s'engage aujourd'hui dans une démarche globale d'analyse et d'optimisation des déplacements générés par un parc d'activités. Dans cette optique, elle interviendra en priorité auprès des 413 entreprises présentes sur les zones d'activités situées au nord des Hauts-de-Seine et représentant plus de 18 000 salariés, afin de les sensibiliser et les assister dans la mise en œuvre de plans de déplacement interentreprises (PDIE).

Favoriser le recours à l'emploi local

Selon l'enquête menée auprès de 1 000 PME des Hauts-de-Seine, près de 30% des dirigeants déclarent qu'ils auraient davantage recours à l'embauche locale s'ils avaient une meilleure connaissance des compétences disponibles sur leur territoire.

Les chartes d'engagement territorial

La CCIP Hauts-de-Seine travaille actuellement sur les moyens d'accompagnement des collectivités locales dans la mise en place de chartes d'engagement territorial qui permettront aux entreprises de mieux connaître les caractéristiques de leur territoire (population active, dispositifs favorisant l'emploi local, etc.) et de s'impliquer davantage dans le développement de celui-ci.

Pour en savoir plus sur les actions de la CCIP Hauts-de-Seine, rendez-vous sur www.ccip92.fr



Toute reproduction, même partielle, est interdite sans en mentionner la source et sans autorisation de l'éditeur - Photos : J. Flageul/CCIP - Impression sur du papier recyclé

Xérus communication

CCIP Hauts-de-Seine / Département Études économiques
6-8 rue des Trois-Fontanot 92023 Nanterre cedex
© 0820 012 112 (0,12 € la minute)
www.ccip92.fr

Les cahiers de l'économie en débat

Juin 2010

Entreprises et développement durable Initiatives publiques, démarches privées

CONSTATS-ENJEUX

«Développement durable : l'ère du doute et des actes ». C'est en rappelant ce titre d'un article du Monde, que Gérard Soularue, vice-président de la CCIP Hauts-de-Seine, a présenté les enjeux dont se sont emparés les participants à l'économie en débat du 15 avril 2010.

Bonne nouvelle cependant : l'intérêt porté au développement durable par les chefs d'entreprise est en constante progression¹. Mais, mieux informés sur la complexité de sa mise en œuvre, ils deviennent plus réalistes quant à son application effective. Ainsi, en 2009, ils ne sont plus que 55% à déclarer prendre en compte le développement durable dans l'organisation de leur entreprise, contre 63% en 2007. C'est un résultat encourageant, souligne Gérard Soularue : la notion du développement durable étant mieux appréhendée, les réponses obtenues en 2009 sont plus significatives.

Le développement durable, une notion large

Le respect de l'environnement est le premier item cité par les dirigeants d'entreprise. C'est aussi le seul qui continue de progresser depuis 2007, certainement en raison des mesures du Grenelle de l'environnement. Cependant la notion du développement durable recouvre également les pratiques sociales, les relations économiques avec les partenaires et l'implication dans le territoire. Seuls 1/4 des chefs d'entreprise interrogés déclarent s'engager dans ce dernier domaine, qui reste souvent trop flou et difficilement applicable.

Le territoire doit être le levier du développement durable, rappelle Michel Valache, vice-président de la CCIP Hauts-de-Seine. Présentant les résultats d'une enquête² menée par la CCIP Hauts-de-Seine sur l'implication des PME dans leur territoire, il précise que 86% des dirigeants mettent en œuvre au moins l'une des quatre pratiques proposées (développement de l'emploi local, partenariats avec les acteurs locaux, réduction de l'impact des flux de marchandises sur l'environnement et mise en place d'un plan de déplacement entreprise -PDE-).

Si le volet social, à travers l'embauche de salariés résidant sur le territoire, ou l'insertion professionnelle, est assez bien développé, les démarches sont moins courantes dans les autres domaines. Seul 1 dirigeant sur 5 déclare avoir noué des partenariats avec les acteurs de son territoire, essentiellement autour de l'emploi, donc loin devant le recours aux fournisseurs ou sous-traitants locaux. Concernant les transports, qu'il s'agisse de limiter les flux de marchandises ou ceux de salariés, les PME n'ont pas encore franchi le cap : seuls 8% des dirigeants connaissent la démarche de PDE et les mesures concernant le transport de marchandises se limitent le plus souvent à une optimisation de la consommation ou du conditionnement des produits. Si ces actions sont une première étape satisfaisante, elles illustrent le travail de sensibilisation nécessaire pour passer du doute aux actes.



¹Selon le baromètre réalisé par le CROCIS, interrogeant chaque année 4 000 chefs d'entreprise depuis 2003 - ² Enquête réalisée entre décembre 2009 et janvier 2010 auprès de 1 000 PME du département

Principaux résultats de l'enquête²

- 1 dirigeant de PME sur 3 privilégie le recrutement de salariés habitant sur son territoire
- 1 chef d'entreprise sur 2 pratique l'insertion professionnelle
- 54% des dirigeants de PME ont mis en place des actions visant à limiter l'impact des flux de marchandises sur leur territoire
- 1 responsable de PME sur 5 a développé des partenariats avec les acteurs locaux
- Seuls 8% des dirigeants interrogés connaissent la démarche du PDE (Plan de déplacement entreprise)

Sommaire

Table ronde 1 • PME et développement durable : quelles initiatives pour quels résultats ? P2	
Table ronde 2 • Entreprises et territoires durables : une relation gagnant-gagnant ?	P3
Comment encourager les PME à s'impliquer dans le développement de leur territoire ?	P4

Table ronde 1 • PME et développement durable : quelles initiatives pour quels résultats ?

Souvent perçu comme un surcoût et rarement synonyme de performance, le développement durable est trop fréquemment assimilé au respect de l'environnement et déconnecté de la logique économique. Pourtant, il recouvre de nombreux domaines directement liés à l'activité de l'entreprise et susceptibles d'accroître sa productivité, comme illustré par les participants à la 1^{re} table ronde.

Un engagement à long terme qui nourrit la stratégie de l'entreprise

Le développement durable et plus précisément la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) est un projet global, donc malaisé à appréhender. Pourtant, il s'inscrit dans la continuité des réflexions sur la stratégie à long terme de l'entreprise et offre un cadre méthodologique pour coordonner l'ensemble des processus d'amélioration continue.

« S'investir dans le développement durable ne nécessite pas d'embrasser du jour au lendemain tous les volets qui le composent. C'est au chef d'entreprise de définir ses priorités, en lien avec son cœur de métier. »
Delphine Poligné, chargée de mission à l'ORSE (Observatoire de la responsabilité sociétale de l'entreprise).

Des solutions pour minimiser l'investissement de départ

Les chefs d'entreprise perçoivent souvent la mise en œuvre du développement durable comme un investissement dont la rentabilité leur paraît incertaine. Or des solutions existent pour en réduire le coût, notamment via l'ADEME qui offre un large éventail d'outils, allant de l'aide financière, au calcul du retour sur investissement.

« L'ADEME travaille, notamment avec les CCI, sur des opérations collectives qui permettent de faciliter le recours aux financements pour les PME. »
Antoine Tranchant, responsable du Pôle entreprises de l'ADEME Ile-de-France

Le volet social du développement durable : un investissement qui porte ses fruits

La RSE comporte une dimension sociale qui fait évoluer les politiques RH au sein des PME qui ont choisi de s'engager dans cette voie. En outre, loin de s'opposer à la performance économique, l'investissement dans l'aspect social du développement durable permet d'améliorer la rentabilité de l'entreprise.

« Le recrutement local permet l'amélioration de la qualité de vie des salariés : 70% d'entre eux résident à moins de 10 km de mon entreprise, ce qui réduit le stress lié aux déplacements domicile-travail, ainsi que les retards et les risques d'absence. »
Claudia Kespi-Yahi dirigeante de la crèche interentreprises Cap Enfants à Gennevilliers.

Si la performance économique ne constitue pas le premier critère du projet, les avantages sociaux, tels que l'amélioration des conditions de travail, portent économiquement leurs fruits. L'investissement personnel des collaborateurs se traduit souvent par une baisse du turn-over, réduisant ainsi les coûts liés aux processus de recrutement.

Quel que soit l'angle d'approche choisi, l'intégration des salariés dans la stratégie de développement durable de l'entreprise semble être une condition essentielle de son succès.

« Je me suis vite aperçu que mon initiative n'aboutirait pas s'il elle n'était pas partagée par mes salariés. » Jacques Setbon.
« J'ai créé, en concertation avec mes collaborateurs, une charte éthique afin de renforcer leur implication dans le projet de l'entreprise » Claudia Kespi-Yahi.

« Après une année de démarches mal structurées voire contradictoires, le bilan carbone m'est apparu comme une étape indispensable. Il offre un audit de l'entreprise à travers un angle qui n'est pas seulement financier. »
Jacques Setbon, dirigeant de l'Agence de Fab, PME de 20 salariés dans le domaine de l'imprimerie



Antoine Tranchant, Claudia Kespi-Yahi, Florence Amalou, Jacques Setbon et Delphine Poligné

Il s'agit de bien structurer sa démarche, afin d'optimiser ses dépenses et son temps. Pour cela, la réalisation d'un bilan carbone¹, permet d'initier une réflexion globale sur l'organisation de l'entreprise et d'entamer une réelle prise en compte du développement durable par la définition d'un plan d'actions opérationnelles.

¹ Le bilan carbone est une méthode de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre. Il permet également d'étudier la vulnérabilité d'une activité économique et sa dépendance aux énergies fossiles.

Table ronde 2 • Entreprises et territoires durables : une relation gagnant-gagnant ?

Face aux questions complexes que soulève le développement durable, il peut s'avérer utile pour une PME de se tourner vers son environnement afin d'y trouver des réponses collectives, via les réseaux d'entreprises ou les initiatives des collectivités territoriales, sujets de la seconde table ronde.

Faire converger les enjeux des entreprises et du territoire

C'est la démarche initiée par la ville de Nanterre depuis 2007, avec la charte d'engagement territorial entre les entreprises et la commune.

« L'objectif de la charte est d'améliorer les liens entre les entreprises et le territoire et d'établir entre eux une relation donnant-donnant : chaque partie s'engage à mettre son énergie au service des enjeux de l'autre. »
Sophie Donzel, Maire adjointe de Nanterre en charge du développement économique.

Nanterre est un territoire économique, avec 91 000 habitants dont 40 000 actifs et 95 000 salariés travaillant au sein de 8 000 entreprises. Aussi, les besoins en infrastructures, tels que les transports ou les commerces et les services, sont conséquents. A ce jour, 125 entreprises ont signé la charte, dont 59 PME et TPE, qui s'engagent sur 5 grands thèmes : l'emploi local et l'insertion professionnelle, les relations avec les autres entreprises, le développement du commerce local, la lutte contre le changement climatique et l'implication dans la vie locale.

« Le recrutement local est un point essentiel du dispositif. Mon entreprise compte une majorité de cadres aux horaires de travail étendus, il est donc important qu'ils puissent se loger à proximité. »
Bernard Saunier, Président de Saunier et Associés, société de conseil d'environ 300 salariés, implantée à Nanterre.

La conciergerie d'entreprises : une démarche gagnant-gagnant

Faire le lien entre les entreprises et le commerce local est précisément l'objectif du dispositif « Prédici », initié par la CCIP Hauts-de-Seine et appliqué par la société West Born sur le territoire d'Arc de Seine. L'apport de la conciergerie Prédici est triple : elle fait gagner du temps aux collaborateurs, en proposant des services (recherche de baby-sitter, pressing, cordonnerie, etc.) sur leur lieu de travail, elle permet d'attirer et de fidéliser les salariés de l'entreprise adhérente et elle profite au territoire en permettant aux commerces de bénéficier de la présence des salariés.

« 80% des services de Prédici sont dispensés par des commerçants d'Arc de Seine, soit 100 à 150 K€ par an redistribués sur le territoire. »
Xavier Chouraqui-Servièrre, Directeur de la conciergerie d'entreprises West-Born.

Changer de modèle économique pour intégrer les enjeux du développement durable

Intégrer les enjeux du développement durable dans notre économie, c'est changer l'appréhension même du besoin, en substituant la vente de services à la vente de produits. Par exemple, plutôt que d'envisager la voiture individuelle comme seule réponse à un besoin de mobilité, l'économie de la fonctionnalité privilégie la recherche de services offrant des solutions de mobilité (co-voiturage, taxis collectifs, etc.), moins consommateurs de ressources.

« L'économie de la fonctionnalité ouvre un nouvel espace de réponse qui intègre les enjeux du développement durable. »
Olivier Blandin, Maître de conférence à PARIS VII - Denis Diderot et gérant d'Atemis.

Ce changement d'appréhension du besoin peut même conduire à sa suppression : la conciergerie d'entreprises répond ainsi au besoin de mobilité des salariés en leur évitant de se déplacer.

Cette mutation ne peut s'opérer ex abrupto dans la mesure où elle appelle un changement de modèle économique : il faut renégocier le partage de la valeur créée avec le client. Comme Xerox qui, de la vente photocopieurs, est passé aux solutions d'impression puis à la vente de solutions de traitement de données où l'impression et la photocopie deviennent marginales. Ce changement de paradigme permet de faire émerger des enjeux communs aux entreprises et aux territoires et offre l'occasion de travailler ensemble aux réponses à apporter. La question des transports en Ile-de-France, qui pèsent autant sur les entreprises que sur les territoires, est emblématique. C'est en ce sens que Nanterre sensibilise les entreprises à la mutualisation des moyens dans le cadre de plans de déplacement interentreprises, nous dit Sophie Donzel. Trouver ensemble des solutions qui répondent aux enjeux de chacun est la base même du développement durable.

Olivier Blandin, Bernard Saunier, Florence Amalou, Sophie Donzel et Xavier Chouraqui-Servièrre

